

à partir du 6 septembre 2021

NOUVELLES CONDITIONS

Qu'est-ce qui va changer pour vous ?

Je paie toujours mes factures correctement

Vous êtes quelqu'un qui sait qu'une date d'échéance est le dernier jour où une facture peut être payée. Vous appréciez que vos clients le voient également et vous donnez vous-même le bon exemple. Si vous êtes un tel entrepreneur, vous n'êtes pas obligé de lire ce qui suit.

**“Une date d'échéance est le dernier
jour où une facture peut être payée”**

Depuis le 6 septembre, la nouvelle version de notre système de suivi d'expédition et de paiement des factures de vente Sales2Cash® est active. Ce logiciel innovant vous donnera la possibilité d'exécuter votre paiement d'une façon simple et numérique.

Payez-vous régulièrement après la date d'échéance ?

On remarque que certaines factures restent impayées jusqu'à un premier, deuxième voire troisième rappel. En conséquence, des gros montants restent souvent ouverts beaucoup trop longtemps. De plus, le suivi des relances prend beaucoup de temps.

C'est pourquoi nous travaillerons avec Sales2Cash® à partir du 6 septembre. Ils nous déchargent de beaucoup de travail, mais il vous sera également beaucoup plus facile de payer vos factures par voie électronique. Les rappels seront également suivis plus rapidement et de manière plus cohérente, de sorte que vous serez averti plus rapidement d'une facture oubliée.

Vous pouvez trouver la méthode spécifique à la page suivante. De cette façon, nous voulons continuer à construire une relation d'affaires saine, positive et professionnelle.



à partir du 6 septembre 2021

NOUVELLES CONDITIONS

CONDITIONS DE PAIEMENT

Afin d'éviter les fraudes sur les factures et d'automatiser notre suivi des paiements, toutes les factures sont désormais envoyées numériquement. Nos factures sont payables à 14 jours au numéro de compte suivant :

BE20 6451 2189 2356.

Si vous avez des commentaires, vous devez les faire connaître **dans les 7 jours** via le lien spécial fourni dans l'e-mail que vous avez reçu. Dans ce cas, la collecte sera suspendue jusqu'à ce que votre commentaire soit réglé. Si vous n'avez pas répondu passé ce délai, cela signifie que vous avez valablement accepté cette facture.

Pas payé à la date d'échéance ?

Si vous n'avez pas payé au plus tard à la date d'échéance, vous recevrez un rappel dans lequel **des frais de gestion** vous seront facturés par facture impayée. Le montant de celui-ci est de **€ 8** et couvre le travail administratif supplémentaire et les frais qu'un rappel supplémentaire entraîne.

Si vous ne payez toujours pas, vous recevrez un autre rappel pour lequel **des frais de dossier de € 15** vous seront facturés pour ces deux rappels.

Si vous n'avez toujours pas payé, vous serez averti du défaut par lettre recommandée. **Une pénalité de 10 %** sera due de plein droit avec un minimum de **€ 75** et un maximum de **€ 1 250** par facture et le taux d'intérêt pour les transactions commerciales de retard de paiement (**8%** à ce jour) sera appliqué.

En cas de paiement partiel et conformément à la législation en vigueur, celui-ci sera d'abord imputé sur l'indemnité et les intérêts et ensuite seulement sur le montant initial de la facture.

Si nous ne recevons toujours pas le paiement, nous procéderons à un recouvrement amiable et le cas échéant judiciaire, ce qui entraîne une augmentation substantielle du montant de la facture.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Réserve de propriété

En cas de vente ou de location, les produits restent la propriété pleine et exclusive de LDS CONSTRUCT jusqu'au complet paiement, y compris en cas d'incorporation. Vous devez assurer les produits sous réserve de propriété contre, entre autres, l'incendie, l'explosion, les dégâts des eaux et le vol. Si vous ne respectez pas ces obligations, LDS est en droit de récupérer ces marchandises.

Plan de paiement

Si vous savez que pour certaines raisons vous ne pouvez pas payer le montant d'une facture en une seule fois, le gestionnaire débiteur peut vous autoriser un échéancier sans y être obligé. Veuillez nous contacter afin que nous puissions établir avec vous un plan de paiement personnalisé. Si votre dossier est déjà en procédure de recouvrement amiable, vous avez vous-même la possibilité de générer un plan de paiement adapté pour vous via la plateforme.

Un plan de paiement signifie légalement que la ou les factures que vous n'avez pas payées, ainsi que les pénalités et intérêts, sont converties en un contrat de prêt.

Si nous n'avons pas ces documents signés dans un délai de trois jours, la procédure normale de recouvrement sera poursuivie.

Si pour une raison quelconque vous n'avez pas reçu ces documents dans les 24 heures, veuillez nous contacter en urgence au **053 89 35 06** afin que nous puissions prendre les mesures nécessaires.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'un recouvrement judiciaire entraînera une augmentation significative du montant de la facture. Cela est dû aux honoraires légalement exigés par les huissiers de justice et les avocats. LDS CONSTRUCT BV est totalement en dehors des frais facturés par ces prestataires de services.

Termes et conditions

Nous déclarons expressément que les dispositions ci-dessus ne concernent qu'une spécification de l'article 6 des « Conditions générales ». Il est bien évident que les autres clauses mentionnées dans les « Conditions générales » et « Conditions particulières de location » figurant sur divers documents et consultables sur notre site Web, restent applicables.

La nullité d'une ou plusieurs dispositions n'implique pas la nullité de toutes les conditions. Tous les litiges concernant nos factures sont régis par le droit belge et seul le tribunal de Gand est compétent pour en connaître.